

Forum Retraite



Face aux nouvelles obligations d'information qui pèsent sur les RH des entreprises, nous proposons de vous relayer pour dispenser une formation experte à vos salariés pour leur future retraite, en animant « in situ » un Forum Retraite.

OBJECTIF

- Sensibiliser les salariés de plus de 45 ans aux enjeux liés à la retraite
- Leur donner les outils leur permettant de prendre en main leur dossier retraite

AVANTAGE

France Retraite dispose d'un Institut de formation agréé : ces sessions peuvent à la fois venir en appui du contrat de génération et/ou être prises en charge par l'organisme de formation de l'entreprise.

DETAIL PRESTATION

Le Forum, basé sur des sessions d'une journée, s'articule autour de deux volets complémentaires :

o 1er volet : session d'information collective (organisée le matin)

- Une première partie consacrée à la retraite obligatoire (Sécurité Sociale et régimes complémentaires) :
 - les mécanismes de la retraite obligatoire
 - les incidences sensibles des dernières réformes
 - la gestion des fins de carrières : décote/surcote, cumul emploi-retraite, retraite progressive
 - les modalités d'information et de validation des droits
- Une deuxième partie consacrée aux dispositifs de retraite et / ou d'épargne longue de l'entreprise :
 - descriptif des règles et des atouts des systèmes
 - complémentarité avec la retraite obligatoire
 - modalités de liquidation des droits
 - impacts fiscaux et sociaux

o 2ème volet : entretiens individuels préprogrammés (30 minutes environ / tout l'après-midi)

Ces entretiens permettent de faire le point avec un consultant expert et de :

- Commenter les relevés de situation de retraite obligatoire (RIS ou EIG) et supplémentaires
- Répondre aux questions individuelles de chaque collaborateur
- Orienter sur la nature des démarches à entreprendre pour faire corriger leurs droits ou les faire valoir
- Présenter les pistes d'optimisation possibles (sur l'obligatoire, comme sur le supplémentaire)